



©Manuel Vitali, Direction de la Communication de Monaco

La plus haute distinction dans l'univers du cirque

Roland Mack nommé « Ambassadeur du Cirque 2025 » par la Fédération Mondiale du Cirque

22 janvier 2025

Roland Mack, fondateur et propriétaire d'Europa-Park, a été honoré à Monaco par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco qui lui a remis la distinction d'« Ambassadeur du Cirque 2025 ». Décernée par la Fédération Mondiale du Cirque, elle vient récompenser Roland Mack pour « ses contributions exceptionnelles aux arts du cirque ».

La Fédération Mondiale du Cirque, dont <u>S.A.S. la</u>
<u>Princesse Stéphanie de Monaco</u> est la présidente
d'honneur, s'assure de la promotion, de la
reconnaissance et de la préservation des arts du

cirque dans le monde. Cette distinction souligne l'importance culturelle, artistique et sociale du cirque. Le lauréat du titre devient ambassadeur de cet art pour un an et est chargé d'y sensibiliser le public, de



renforcer la notoriété du cirque et de promouvoir ses valeurs. La remise de ce prix a eu lieu dans le cadre du 47e « Festival International du Cirque de Monte-Carlo », l'un des événements les plus prestigieux de l'univers circassien, également organisé sous l'égide de la Principauté de Monaco, du 17 au 26 janvier 2025.

Parmi les personnalités françaises ayant reçu cette distinction figurent notamment **Dr. Alain Frère** (2024), conseiller technique et l'un des pionniers du « Festival International du Cirque de Monte-Carlo », **Alexis Gruss** (2019), pilier de l'art équestre français issu de la célèbre famille circassienne Gruss et **Emilien Bouglione** (2019), membre de l'illustre lignée du « Cirque d'Hiver Bouglione » à Paris.

Roland Mack a déclaré : « Je considère cette distinction comme un immense honneur. Le cirque est pour moi un lieu de rêves, où la magie de l'expérience en direct est préservée dans un monde de plus en plus numérique. Le cirque est profondément ancré dans notre société, en tant qu'élément essentiel de notre patrimoine culturel. Il allie harmonieusement les formes traditionnelles et modernes de spectacle. Sans le cirque, notre monde serait plus pauvre. Je suis très reconnaissant pour cette récompense, qui est aussi une incitation à promouvoir les idéaux du cirque. Cet art n'est pas seulement une discipline artistique, mais aussi un moyen de promouvoir les exigences du travail d'équipe, le respect et la créativité. Le lien fort avec le cirque souligne le rôle de Monaco comme centre culturel et défenseur de diverses formes d'art. »



(De gauche à droite) Marianne et Roland Mack, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, S.A.S. la Princesse Stéphanie de Monaco ainsi que Katja et Thomas Mack. ©Manuel Vitali, Direction de la Communication de Monaco





Europa-Park GmbH & Co Mack KG • Siège : Rust • Société enregistrée au tribunal d'instance de Fribourg-en-Brisgau sous le numéro HRA 703127 • Numéro TVA DE815405727 • Sociétaire à responsabilité personnelle : Mack International GmbH • Siège : Rust • Société enregistrée au tribunal d'instance de Fribourg-en-Brisgau sous le numéro HRB 400325 • Présidents-directeurs généraux : Dr.-Ing. h. c. Roland Mack, Dipl.-Wirt.-Ing. Jürgen Mack, Dipl.-Betriebswirt (FH) Michael Mack, Dipl.-Hôtelier HF/SHL Thomas Mack, Architektin M.A. Ann-Kathrin Mack